



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
CONTROLE DE CONFORMITE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

VENTE

CONTROLE INITIAL

CONTRE VISITE

FICHE DECLARATIVE

Le présent feuillet doit être **intégralement** renseigné préalablement à la visite et remis au service des eaux **avant la prise de rendez-vous** accompagné de la copie de la carte d'identité et du justificatif de domicile de **la personne prenant en charge la facturation** ou extrait KBIS pour les sociétés.

COORDONNÉES DU PROPRIETAIRE :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

ADRESSE DE L'INSTALLATION A CONTROLER :

N° Rue

Code postal : Commune :

Références Cadastres :

Nombre de pièces d'eau : Cuisine : WC : SDB : Autres :

COORDONNEES DE LA PERSONNE QUI SERA PRESENTE LE JOUR DU RENDEZ-VOUS (nom et numéro de téléphone) :

.....

COORDONNEES DE FACTURATION

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Attention : Les notaires et/ou agences immobilières qui s'engagent à régler les frais liés au contrôle de conformité seront tenus responsables en cas de non-paiement et seront les débiteurs en cas de poursuites par le trésor Public.

NOM(S) et PRENOM(S) DES FUTURS ACQUEREURS – mention obligatoire si connue :

.....

Coordonnées de l'office notarial chargé de gérer la vente (adresse mail pour envoi de l'attestation) :

.....
VOTRE DEMANDE D'INTERVENTION PORTE SUR :

VENTE (1) CONTROLE INITIAL CONTRE VISITE

Date de vente :/...../.....

(1) En cas de non-conformité d'un contrôle, si les travaux ne sont pas réalisés avant la vente, l'acquéreur dispose d'un an à compter de la date du contrôle pour la mise en conformité

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE :

Maison d'habitation Appartement

Autre (préciser) :

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc...)

Type de résidence : Principale Secondaire

Nombre de logements :

Dans le cas d'une location, nom du locataire :

Numéro de téléphone du locataire :

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION SI EXISTANTE :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé au réseau d'assainissement public ?

OUI NON NE SAIS PAS

Les eaux pluviales sont-elles séparées du réseau d'assainissement collectif ?

OUI NON NE SAIS PAS

Nous vous informons que cette prestation sera facturée après la réalisation du contrôle ainsi que la rédaction et la transmission de l'attestation. Le tarif appliqué sera celui en vigueur à la date du contrôle.

À ce titre, le Trésor public de Feurs adressera au demandeur un avis des sommes à payer d'un montant de 190 € HT.

Je certifie l'exactitude des informations fournies, et déclare avoir pris connaissance des tarifs.

Fait à : Le **SIGNATURE :**

RENOYER CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ à contact.eau@forez-est.fr, un accusé de réception vous sera alors envoyé et les modalités de prise de rendez-vous communiquées.

IMPORTANT

En prévision du passage des agents chargé de réaliser le contrôle de conformité, nous vous remercions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement et du réseau d'eaux pluviales (regards et tampons visitables, nettoyés, et de bien vouloir mettre en service l'alimentation en eau potable de l'habitation si celle-ci est inoccupée). Si le branchement est fermé, merci de nous signaler lors de la prise du rendez-vous.